

Droit fiscal

montés à \$5.40 les cent livres, ce qui représente une augmentation de 52 p. 100. Pour expédier 40 cartons de plantes de Winnipeg à Regina, alors qu'il en coûtait \$33.55 les mille livres, selon le nouveau tarif il en coûtera maintenant \$65.80, soit une augmentation de 99 p. 100.

M. Anderson: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je me suis montré très patient et j'écoute depuis un bon bout de temps, mais vraiment je ne vois pas en quoi les tarifs-marchandises concernent le bill C-49. J'aimerais que le débat se poursuive sur le bill C-49; je suis sûr que nous pourrions discuter des tarifs-marchandises une autre fois.

M. Nystrom: Monsieur le président, je vais vous dire pourquoi les tarifs-marchandises ont un rapport direct avec le bill. La Saskatchewan produit de 75 à 80 millions de barils de pétrole par an. Les réserves qui nous restent ne dureront pas plus de dix ans. La Saskatchewan a accepté de vendre à bas prix du pétrole aux Canadiens et d'exporter à bas prix du pétrole aux États-Unis, ce qui permettait au gouvernement fédéral de percevoir une taxe à l'exportation. Et maintenant, les gens de la Saskatchewan perdent \$5.20 par baril de pétrole. Ils vendent leur pétrole \$5.20 en dessous du prix international. Si l'on multiplie ce chiffre par 75 millions de barils, cela veut dire que la province perd chaque année 400 millions de dollars qui ne seraient pas perdus si le pétrole était vendu au prix mondial ou si la taxe à l'exportation était remise à la province.

Le premier ministre et les gens de la Saskatchewan ont accepté cette situation. Ils font beaucoup pour la Confédération afin de maintenir le prix du pétrole à un niveau raisonnable et de préserver l'unité nationale. Nous attendons quelque chose en retour, une sorte de compensation. Nous avons des griefs contre le système actuel de transport, contre les tarifs actuels de transport et contre l'absence de stratégie industrielle. Si des mesures étaient prises sur tous ces points, nous serions beaucoup plus disposés à admettre l'adoption de cet article, mais il ne semble pas en être question. Ces deux derniers jours, les tarifs de transport ont augmenté sur des articles qui touchent les habitants des petites villes, des villages, et des fermes de la Saskatchewan. Dans certains cas, ils ont augmenté de 52 p. 100, dans d'autres, de 99 p. 100 ou même plus.

Et le comité voudrait me voir approuver un article qui va encore retirer de l'argent aux gens que je représente; je ne peux donner mon approbation. Si le ministre des Transports disait à la Chambre qu'il va remédier aux anomalies actuelles des tarifs et du système de transport pour que les habitants de la Saskatchewan aient la possibilité de fabriquer des aliments et d'exploiter les richesses de la province, alors je serais tout prêt à admettre un compromis et à satisfaire le gouvernement sur le gaz et le pétrole. Mais le gaz et le pétrole ne poussent pas sur des arbres; dans dix ans il n'en restera plus. Que deviendra alors la Saskatchewan? Le gouvernement fédéral et les consommateurs du Canada nous ont pris la moitié de notre argent sans rien nous donner en échange.

Cet article est d'une importance vitale pour la Saskatchewan et pour de nombreuses autres régions actuellement sous-développées du Canada. Les membres de tous les partis devraient s'en rendre compte et demander au ministre des Finances de se montrer raisonnable et de surseoir à la proclamation de ces articles jusqu'après la réunion des premiers ministres. Ce n'est pas trop lui demander. Il a pour lui la décision, la force et la sanction

de la Chambre; le bill deviendra loi lorsque le ministre ou le cabinet décideront de le proclamer. Mais ce serait de sa part un geste de bonne volonté et le Canada tout entier y trouverait son avantage, y compris le ministre des Finances et le gouvernement qu'il représente. Il faut construire le Canada sur la collaboration et l'intention droite. Si le ministre prenait cette mesure, il contribuerait énormément à renforcer l'esprit de la Confédération.

Bien d'autres aspects du bill m'intéressent en tant que simple député. Le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles et le député de Sault-Sainte-Marie ont soulevé plusieurs questions au sujet de Syncrude. Nous savons que le projet Syncrude a été exempté de nombreuses dispositions fiscales établies ces dernières années. Nous voulons cependant que le ministre des Finances donne les réponses les plus complètes possible et qu'il nous dise l'importance du dégrèvement que le consortium Syncrude obtiendra. La question est cruciale en ce moment. Les membres du parti libéral qui siègent en face devraient s'inquiéter de l'ampleur de l'abandon à une entreprise privée des sables bitumineux de l'Alberta. On finance le projet avec les fonds publics à risques sans aucune garantie de bénéfice. Les Canadiens paieront ce pétrole au prix mondial. Les coûts montent en flèche et nous avons très peu de renseignements et de faits pour évaluer ce que le projet coûtera aux Canadiens.

En terminant, je supplie encore une fois le ministre des Finances, et surtout les libéraux de l'arrière-ban, de faire preuve d'un peu de courage, de prouver qu'ils ne sont pas des marionnettes assises ici en prévision d'un vote éventuel. Je leur demande d'être courageux et de dire à leur ministre que les partis de l'opposition de ce côté-ci de la Chambre font une suggestion raisonnable, soit d'adopter le bill mais de retarder la promulgation des articles sur les redevances, les ressources minérales, le gaz et le pétrole, jusqu'après la réunion des premiers ministres. Les députés peuvent être sûrs que leurs hommes politiques provinciaux leur en sauront gré. Les députés de l'Alberta ne sont pas nombreux, mais je vois que le député de Battleford-Kindersley est ici, et il vient de la Saskatchewan. Je leur demande de voter avec l'opposition et d'appuyer notre proposition. Le premier ministre de la Saskatchewan a bien voulu se rendre aux vœux du gouvernement fédéral; aussi, je demanderais à ce dernier de faire un compromis.

La plupart des membres de notre parti aimeraient que l'amendement fasse encore davantage. Nous aimerions voir l'adoption de l'article remise jusqu'après la réunion des premiers ministres ou même voir l'article faire l'objet d'un nouveau bill; mais, dans un esprit d'unité nationale, de collaboration et de bonne volonté, nous sommes prêts à accepter un compromis. Nous ferons la moitié du chemin, espérant que nos amis de l'autre côté du comité voudront bien en faire autant. S'ils le font, nous y gagnerons tous; ce sont les Canadiens qui en tireront toute la gloire politique.

M. Benjamin: Monsieur le président, j'aimerais compléter quelques-unes des observations que j'avais commencé à faire l'autre jour lorsque ces articles ont été reportés. J'aimerais revenir à une phrase du discours du ministre à la deuxième lecture du bill; selon lui, il s'agissait de déterminer ce qui constitue un partage équitable du revenu provenant des industries pétrolières et minières entre les industries, les provinces et le gouvernement fédéral. J'en conviens; c'est certes l'un des problèmes, sinon le seul. Personne, ni le ministre ni qui que ce soit d'autre du côté gouvernemental, n'a démontré que l'État fédéral ne touche pas sa juste part. On peut discuter sur la détermination de cette juste part, mais c'est là une chose à mettre au point